

PALAJA, le 09/03/2023

Monsieur le Maire
à,
Mesdames et Messieurs les Elus

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira le :

MARDI 14 MARS 2023 à 20H30 à la mairie de PALAJA.

En tout début de séance aura lieu la remise du chèque de participation par le TENNIS CLUB « Le Briolet » pour la réalisation du 2^{ème} Terrain de Padel

L'ordre du jour est le suivant :

1°) APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14/12/2022

2°) DECISIONS PRISES PAR Mr LE MAIRE PAR DELEGATION GENERALE SELON L'ARTICLE L.2122-22 du C.G.C.T. :

3°) FINANCES :

- Compte Administratif M57 – Exercice 2022
- Compte de Gestion 2022
- Affectation du résultat de fonctionnement 2022

4°) CARCASSONNE AGGLO :

- Projet du Schéma de Mutualisation

5°) S.M.M.A.R. :

- Approbation du Plan Communal de Sauvegarde

6°) SECURITE ROUTIERE :

- Demande de subvention P.D.A.S.R.

7°) « FONDS VERT » :

- Demande de subvention pour rénovation énergétique de bâtiments communaux

8°) GENDARMERIE NATIONALE :

- Candidature pour l'installation d'une Brigade de Gendarmerie sur la commune dans le cadre de l'opération « 200 brigades de gendarmerie en milieu rural »

9°) TENNIS-CLUB « Le Briolet » - TERRAIN DE PADEL n° 2 :

- Participation financière

10°) QUESTIONS DIVERSES :

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

**Le Maire,
Thierry LECINA**